

Fiche de poste

AGENCE DU TRAVAIL D'INTERET GENERAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE

Référence :	057 - BD - 2022
Intitulé du poste :	Responsable organisation, pilotage et synthèse
Corps concernés :	Agent non titulaire de catégorie B.
Affectation :	Ministère de la Justice Agence du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des Personnes placées sous main de justice (ATIGIP) Service de l'emploi pénitentiaire
Localisation :	Site Millénaire 2 – 35 rue de la Gare – 75019 PARIS
Poste profilé :	OUI – PV
Groupe RIFSEEP :	Sans objet

I. Missions et organisation de l'Agence :

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

II. Missions et organisation du service :

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 60 personnels à Tulle (19). En 2021, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

III. Description du poste :

Positionné auprès du directeur de l'ATIGIP, le titulaire du poste apporte son soutien à l'ensemble des missions du service.

Ses attributions consistent à :

- Gérer l'agenda du directeur et ses appels téléphoniques ;
- Apporter un soutien administratif au service du travail d'intérêt général (STIG) et du service des politiques et de l'accompagnement vers l'emploi (SPAÉ) : gestion des déplacements, préparation des dossiers, réservation de salles, demande d'accueil, gestion des départs et arrivées des collaborateurs ATIGIP, etc. pour ces deux premières, le titulaire dispose du soutien d'un adjoint administratif ;
- Elaborer les statistiques et tableaux de bord du travail et de la formation professionnelle en prison ; contribuer à l'analyse des résultats et à la définition des actions qu'ils appellent ;
- Mettre en place des enquêtes ponctuelles pertinentes en coordination avec les services déconcentrés ;
- suivre les consommations AE et CP sur le fonds de transformation de l'action publique, le plan de relance et le programme 107 (et 310 en lien avec le SNUM), en coordination avec le service de l'emploi pénitentiaire ;
- Extraire les données depuis les plateformes TIG360°, PE360° et IPRO360°, en assurer le retraitement sous Excel et contribuer à l'analyse des résultats ;
- Alimenter Propilot et Resana en données métier et effectuer les restitutions dans Pilot.

IV. Compétences requises – Aptitudes professionnelles requises :

Une bonne maîtrise des outils de gestion informatique (Excel, Powerpoint) est requise.

Le candidat retenu aura les qualités relationnelles indispensables aux échanges avec l'ensemble des agents de l'ATIGIP ainsi qu'avec les services partenaires et une capacité à travailler en équipe.

Il disposera en outre des qualités suivantes :

- Autonomie
- Rigueur et organisation
- Bonne maîtrise d'Excel
- Goût pour le travail en mode projet

V. Caractéristiques administratives du poste :

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 12 mois avec renouvellement par reconduction expresse.

La rémunération du poste est déterminée selon le profil du candidat et son expérience.

La prise de fonction est prévue dès que possible.

Renseignements et candidatures

Albin HEUMAN – Directeur de l’ATIGIP

albin.heuman@justice.gouv.fr 01 70 22 84 15

Gabriel BARES – Directeur adjoint de l’ATIGIP

gabriel.bares@justice.gouv.fr 05 55 29 99 30

Benjamin GUICHARD - chef du service des politiques et de l’accompagnement vers l’emploi

Benjamin.guichard@justice.gouv.fr 01.70.22.82.41

Lucie CHARBONNEAU – Adjointe au chef du service des politiques et de l’accompagnement

lucie.charbonneau@justice.gouv.fr – 01 70 22 83 11

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :

Agence du Travail d’Intérêt Général et de l’Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice

Service des ressources humaines

11, rue Louisa Paulin B.P. 534

19015 TULLE CEDEX

recrutement@riep-justice.fr